



Flash

Info

NAVILLES ANGOS

- Les vœux de Mr. le Maire
- Le Recensement
- Location des salles
- communales Tarifs 2015

Flash Info
N°2 • JANVIER 2015

Les vœux de Mr. le Maire

Pour cette nouvelle année qui commence dans un contexte de crise qui perdure, il va nous falloir résister, tenir bon et souvent faire le dos rond. Les annonces gouvernementales concernant les collectivités locales ne vont pas dans un sens d'apaisement et de répit. La réduction des déficits publics va se traduire par une ponction sans précédent sur les dotations des communes alors que l'Etat nous transfère toujours plus de charges (exemple du périscolaire) et qu'il nous impose des contraintes de plus en plus fortes.

La fusion des intercommunalités du Luy de Béarn et de Thèze venant tout juste de se réaliser, on va nous imposer de fusionner avec Arzacq et Garlin. Ne nous faisons pas d'illusions, à plus ou moins long terme, la volonté non avouée est la disparition des communes au profit de macro-entités intercommunales qui reprendront des compétences communales et des compétences départementales.

Mais cela ne va pas nous arrêter. L'aménagement du centre bourg autour de l'école va se poursuivre. La révision du PLU est engagée. Elle sera l'occasion de traduire un projet politique auquel la population pourra s'associer pleinement.

Je vous adresse au nom du Conseil Municipal tous mes meilleurs vœux pour 2015 avec surtout la santé et beaucoup de réussites dans vos projets personnels.

Le Maire, Francis Hunault

Le recensement, c'est maintenant...

Du 15 Janvier au 14 Février, vous allez être recensés

Merci de réserver le meilleur accueil aux agents recenseurs qui viendront se présenter à vous dans les jours qui viennent.

Le recensement est obligatoire et permet de recueillir des informations qui sont totalement anonymes et utilisées uniquement à des fins statistiques.

Grande nouveauté cette année avec la possibilité de fournir toutes les informations demandées par Internet.

Merci pour votre participation active !

Pour plus d'informations : www.le-recensement-et-moi.fr

***Le Maire,
Francis Hunault***

LOCATION SALLES COMMUNALES



Nouveaux Tarifs 2015

	Utilisation privative personne physique	Utilisation privative personne morale
Salle Béarn Supplément gradins Supplément vidéo Caution Tables et chaises comprises	Non applicable	750€ 150€ 100€ 1000€
Salle Ossau (Bar inclus avec 2 blocs de réfrigération) Caution Tables et chaises comprises	150€ résidant à Navailles-Angos 400€ non résidant à Navailles-Angos 500€ Fournir une copie de la taxe d'habitation si besoin	500€ 500€
Préparation froide*	100€ résidant à Navailles-Angos 300€ non résidant à Navailles-Angos	300€
Ensemble : Béarn + Ossau + Bar + Préparation froide*	Non applicable	1 500€
Salle de sport Supplément vestiaires Caution	Non applicable	800€ 200€ 1 000€
Salle d' Angos Caution Tables et chaises comprises	100€ résidant à Navailles-Angos 200€ Fournir une copie de la taxe d'habitation si besoin	Non applicable

***Préparation froide** : salle permettant la préparation des repas (hors cuisson) et le stockage dans des frigos, ainsi que l'accès au point d'eau.

Pour des informations plus complètes, consulter le site www.navailles-angos.fr ou le secrétariat de mairie aux horaires précisés ci-dessous

NOUVEAUX horaires de la Mairie et de l'Agence Postale Communale à compter du 15 janvier :

Lundi : 08h00 à 12h00 et 13h30 à 18h30
Mardi : 08h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Mercredi : 10h00 à 12h30
Jeudi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00
Vendredi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

Mairie : 05 59 33 83 85

Astreinte en cas d'urgence : 06 45 12 28 32

Email : comnavailles@cdg-64.fr

Scolaire :

Groupe scolaire (maternelle et primaire) : 05 59 33 80 33

Restauration Scolaire : 05 59 33 83 99

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique